



Allocation chômage jeune diplômé

Par gwendar

Bonjour,

une question concernant l'allocation chômage.

Je suis fraîchement diplômé, j'étais cette année en alternance (donc salarié) pendant 1 an jusqu'à fin septembre 2022.

Suite à la fin de mes études, j'ai signé pour un CDI qui commencera le 02 novembre 2022.

Ma question est donc, puis-je demander le chômage côté pôle emploi pour le mois d'octobre ou je suis officiellement au chômage et sans revenu ? Ou est-ce impossible étant donné que j'ai un emploi pour novembre 2022 ?

Merci,

Cordialement,

Par kang74

Bonjour

Si votre contrat s'est bien terminé le 30 septembre (à vérifier sur votre contrat de travail si c'est un CDD), vous pouvez bien évidemment vous inscrire comme demandeur d'emploi dès la fin du contrat pour un calcul de vos droits .

Suivant votre dossier, vous pourriez avoir droit à des ARE ou pas, pour la période du 30 septembre au 2 Novembre .
Je pense notamment aux 7 jours de délai d'attente, et à la somme perçue à la fin de votre contrat (indemnité de congés payés par exemple) qui diffère d'autant votre début d'indemnisation .